

Le 3 août 2017, lors du conseil municipal, il est fait lecture du rejet du dossier de VICAT par la DREAL. Le dossier étant incomplet, VICAT doit en présenter un nouveau.

Le Collectif va solliciter une audience auprès de la DREAL (service instructeur pour la Préfecture) afin de faire le point sur le dossier et de présenter ses inquiétudes.

Compte tenu des antécédents lors des exploitations précédentes et du non respect des engagements des

carriers, il faut se mobiliser pour obtenir la fermeture définitive de ce site et préserver notre environnement, notre santé et notre cadre de vie, déjà lourdement impactés.

Pour notre commune qui fait des efforts actuellement pour embellir notre cadre de vie, pour nous, pour nos enfants... trop c'est trop

Le Collectif des habitants de St Martin la Porte contre la réouverture de la carrière de Calypso

Info de la Mairie

La parcelle 2803 (730 m²) n'est pas indispensable mais donne sa cohérence au projet en termes d'exploitation, réaménagement et accès au gisement (possibilité de passer sur la parcelle).

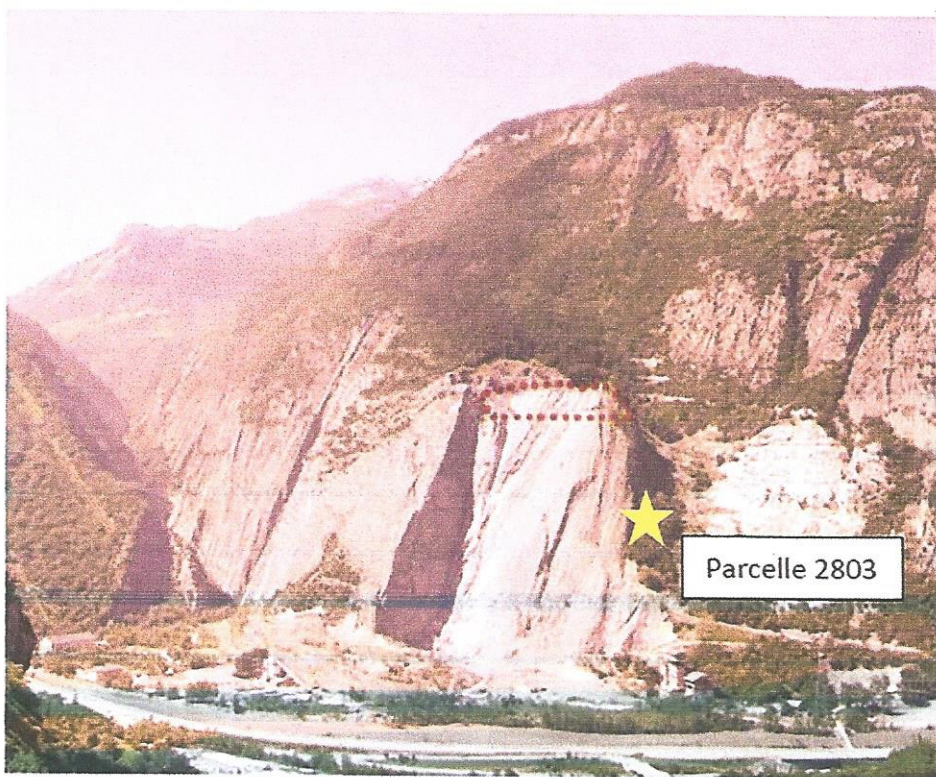
Elle ne devrait pas ou très peu être touchée par l'extraction mais permet de lisser la bande réglementaire de 10 m en évitant un angle rentrant dans l'exploitation qui rend plus difficile l'exploitation du gisement situé plus bas.

Info de la Société Vicat

Normalement le chantier du TELT devrait recycler une grande partie des déblais issu du creusement des tunnels mais nous avons demandé de pouvoir monter à jusqu'à 800 KT au cas où la géologie ne soit pas celle attendue et ainsi nous donner la possibilité de répondre aux marchés de travaux pour fournir des granulats pour le chantier du TELT jusqu'à 500.000 t/an moyen (avec des pics de 800.000 tonnes).

Dans ce cas chaque tonne produite sur le site de calypso économisera des tonnes/km dans la vallée. 800.000 t/an, ce sont 27.000 allers/retours de semi-remorques économisés dans la vallée avec le bilan carbone et la pollution aux particules de type PM10 et Pm 2.5 que cela implique sans parler de la sécurité routière.

Le dimensionnement du projet est anticipé avec un tonnage très fort si le besoin s'en fait sentir, si le tunnel est auto suffisant nous ne dépasserons jamais les 100 KT / an, comme actuellement ce qui nous permettra de répondre aux besoins locaux.



Etat initial et zone extraite en phase 1 (en rouge)

Légende : L'étoile jaune situe la parcelle 2803.

Sarl Jean Domnier & Fils	Mail : laurent.domnier@domnier-electricite.fr
	Téléphone : 04 79 64 01 33 Fax : 04 79 83 20 71
ELECTRICITE GENERALE	
BATIMENT - INDUSTRIE - MAISON INDIVIDUELLE	
CHAUFFAGE ELECTRIQUE - DEPANNAGE ALARME INCENDIE + ANTI-INTRUSION CABLAGE INFORMATIQUE - CLIMATISATION	
ZA DES GLAIRES BP 51 73300 PONTAMFREY	